

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

## **POWEO**

Société anonyme  
au capital de 11 301 128 €  
Immeuble Artois  
44, rue Washington  
75408 Paris Cedex 8

**Exercice clos le 31 décembre 2007**

**Grant Thornton**  
**Commissaire aux Comptes**  
100, rue de Courcelles  
75849 Paris cedex 17

**ERNST & YOUNG et Autres**  
**Commissaire aux Comptes**  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A.S à capital variable

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Société Poweo

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

## **1 Conventions autorisées au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Accord avec Verbund autorisé par le Conseil d'Administration du 23 février 2007

**Nature et objet**

Accord passé entre Poweo et Österreichische Elektrizitätswirtschafts AG (Verbund) dont les principaux termes sont les suivants :

- Poweo a transféré la plupart des contrats forward d'achat d'électricité de Poweo à Verbund-APT et simultanément contracté avec Verbund des « contrats miroirs » aux mêmes conditions.
- Poweo et Verbund ont négocié les conditions d'une option d'achat (prix de marché avec évaluation indépendante) accordée à Verbund sur les actions détenues par Poweo SA dans Poweo Production SAS (à l'exception du nucléaire le cas échéant) en cas de changement de contrôle au niveau de Poweo SA.

**Personne intéressée**

La société Österreichische Elektrizitätswirtschafts AG (Verbund) en sa qualité d'Actionnaire et Administrateur de Poweo SA.

1.2 Transfert des titres de la société Poweo ENR SAS autorisé par le Conseil d'Administration du 29 mai 2007

**Nature et objet**

Accord passé entre Poweo SA et Poweo Production SAS, détenue à 60% par Poweo SA, concernant le transfert de 100% des actions de la société Poweo ENR SAS à Poweo Production SAS.

Le prix de transfert a été fixé à la valeur nominale des actions, soit 10 K€.

**Personnes intéressées**

Luc Poyer en sa qualité de Président de Poweo Production SAS et d'Administrateur de Poweo SA

La société Österreichische Elektrizitätswirtschafts AG (Verbund) en sa qualité d'Administrateur de Poweo SA et d'Actionnaire de Poweo Production SAS.

1.3 Convention de management fees autorisée par le Conseil d'Administration du 6 juillet 2007

**Nature et objet**

Mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, de management fees facturés par Gravitation, holding de M. Charles Beigbeder, à Poweo SA en lieu et place du salaire versé jusqu'à cette date par Poweo SA à M. Charles Beigbeder.

Le montant des management fees est égal au salaire annuel fixe complété des charges sociales applicables majorés d'une marge de 3%. Soit 112 500 € au titre de 2007.

**Personne intéressée**

M. Charles Beigbeder en sa qualité de Président des sociétés Poweo SA et Gravitation SAS.

1.4 Modification du contrat de travail de M. Granotier autorisée par le Conseil d'Administration du 6 juillet 2007

**Nature et objet**

Accord sur une réduction des responsabilités actuelles de M. Granotier en contrepartie d'une option permettant aux parties de rompre unilatéralement le contrat de travail, aux torts de Poweo, moyennant le versement d'une indemnité transactionnelle nette correspondant à 18 mois de la rémunération globale de 2006, majorée de 100.000 euros en cas de rupture après le 31 décembre 2007.

**Personne intéressée**

M. Frédéric Granotier en sa qualité d'Administrateur de Poweo SA.

1.5 Transfert de titres de participation et de créances à Poweo ENR autorisé par le Conseil d'Administration du 14 septembre 2007

**Nature et objet**

Accord sur le transfert de Poweo SA à Poweo ENR de l'intégralité des actions détenues dans les sociétés Energie Rose des Vents SAS et Les Moulins de Boulay et des créances sur ces sociétés à la valeur comptable.

Le prix de transfert des actions de la société Les Moulins de Boulay et des créances détenues par Poweo SA est de 3 021 855 €.

Le prix de transfert des actions de la société Energie Rose des Vents et des créances détenues par Poweo SA est égal à 1 415 302 €.

### **Personnes intéressées**

M. Luc Poyer en sa qualité de Président de Poweo ENR SAS et d'administrateur de Poweo SA.

1.6 Recrutement autorisé par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2007

### **Nature et objet**

Autorisation de recrutement par la société Gravitation de M. Bertrand Drouot L'Hermine en tant que Directeur en charge de la stratégie de Poweo.

Sa rémunération s'élevant à 140 K€ plus véhicule de fonction sera facturée par Gravitation à Poweo avec une marge de 3%.

### **Personne intéressée**

M. Charles Beigbeder en sa qualité de Président des sociétés Poweo SA et Gravitation SAS.

## **2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention avec Verbund relative au financement d'un projet de centrale électrique

### **Nature et objet**

Dans le cadre des accords nécessaires à la mise en place du financement d'un projet de centrale électrique, le Conseil d'Administration avait autorisé la signature de plusieurs accords avec la société Österreichische Elektrizitätswirtschafts AG (Verbund).

### **Modalités**

Ces accords ont été signés le 7 février 2007.

2.2 Convention avec la Banque Rothschild

### **Nature et objet**

Mandat d'intervention de la Banque Rothschild en vue d'assister la Société dans l'étude, la préparation et la réalisation d'une opération d'acquisition.

### **Modalités**

Cette convention a eu un impact de 95 K€ sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 5 mai 2008

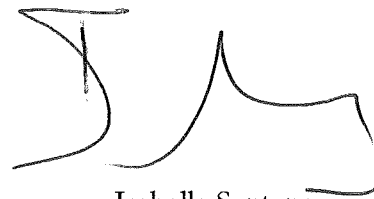
Les Commissaires aux Comptes,

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International

**ERNST & YOUNG et Autres**



Muriel Boissinot



Isabelle Santenac